CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75934** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Raison sociale : ENTREPRISE NOUETTE JP

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/07/2024

Capital : 100 000

8 RUE SUFFREN
PARC D'ENTREPRISES
33950 LEGE-CAP-FERRET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 413 186 776 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7110330

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 33341185S001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 33341185S001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 56 60 76 63 **Fax :**

Portable : 06 70 76 94 63

Responsabilité légale :
NOUETTE ANTONIN GÉRANT

Site Internet : http://www.nouette.fr

E-mail : contact@nouette.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 399 819 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	7	27/03/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	27/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/12/2025 15:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E75934** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE **26/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/07/2024
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : **413 186 776 00022**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7110330
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 33341185S001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 33341185S001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE NOUETTE JP**

8 RUE SUFFREN
PARC D'ENTREPRISES
33950 LEGE-CAP-FERRET

Téléphone : 05 56 60 76 63 **Fax :**
Portable : 06 70 76 94 63

Site Internet : http://www.nouette.fr
E-mail : contact@nouette.fr

Responsabilité légale :
NOUETTE ANTONIN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/03/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.